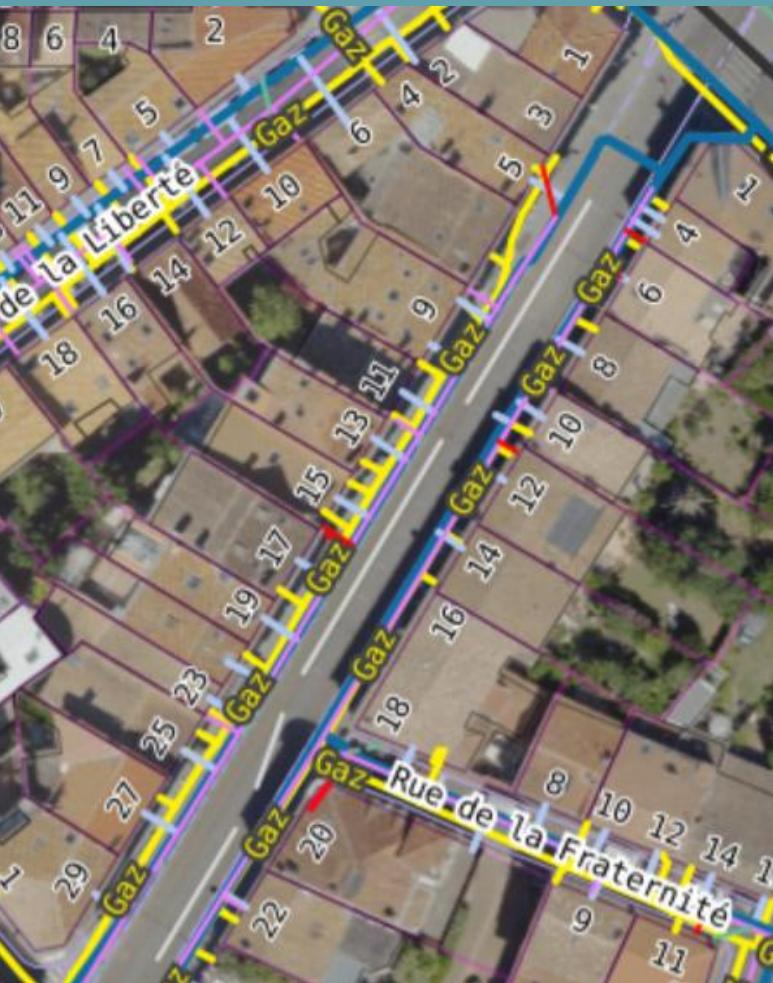


Propositions d'aménagement du secteur Saint Genès

Un secteur très constraint



- **Contraintes de place:**
 - Pas de possibilité d'aménagement sur la rive est du cours pour laisser le passage des 1,40 m de circulation piétonne
 - Obligation de laisser libre une zone d'au moins 3 m de large sur la rive ouest: zone de rencontre piétons/vélos
- **Contraintes de maintien de la visibilité des commerces:** pas de possibilité de pots/jardinières devant les vitrines
- **Contraintes de passage au dessus du GLO du tramway:** difficultés à accrocher des décorations au dessus du tram
- **Contraintes de passage du SDIS:** maintien de 3 m de large disponibles au sol et passage camion en hauteur
- **Contraintes d'entretien** d'éléments paysagers en l'absence de possibilités d'arrosage intégré
- **Contraintes de présence de réseaux** empêchant des carottages et des plantations:
 - Sur rive ouest: présence de gaz moyenne tension et assainissement en diamètre 300
 - Sur rive est: présence eau potable, assainissement en 300 et gaz, et Inolia



Séquence piétonne actuelle de Saint Genès rive ouest

Un secteur qui donne une image dégradée

- Constats :

- Une entrée de ville peu qualifiante et pas du tout identitaire
- Une rive est très contrainte par le manque de place et la présence de commerces de bouche
- Une rive ouest très contrainte par la présence de nombreux réseaux
- Des devantures fermées: Petits bouchons, pâtisserie Boutet, etc...
- Des devantures et des murs dégradés peu entretenus
- Un mobilier urbain de sécurité en lien avec le tramway: peu d'éléments de confort à l'échelle du piéton
- Une tentative peu réussie avec des pots jardinés qui ne sont pas entretenus par les commerçants



Proposition d'aménagement

Talence

Habiller l'existant par le déploiement d'une fresque au sol sur la rive ouest du cours Gambetta et par des décorations mettant en valeur les mâts existants, afin de tenir compte de l'ensemble des contraintes du site tout en offrant une entrée de ville embellie et identitaire. Les mâts colums sont déséquipés des luminaires mais conservés pour servir de supports à des décorations.

Le choix a été fait de proposer un aménagement sur un thème végétal permettant à la fois de poursuivre la logique de « végétalisation du cours Gambetta » et de marquer l'identité végétale de Talence en tant que ville labellisée 4^{ème} fleur.

Proposition d'aménagement

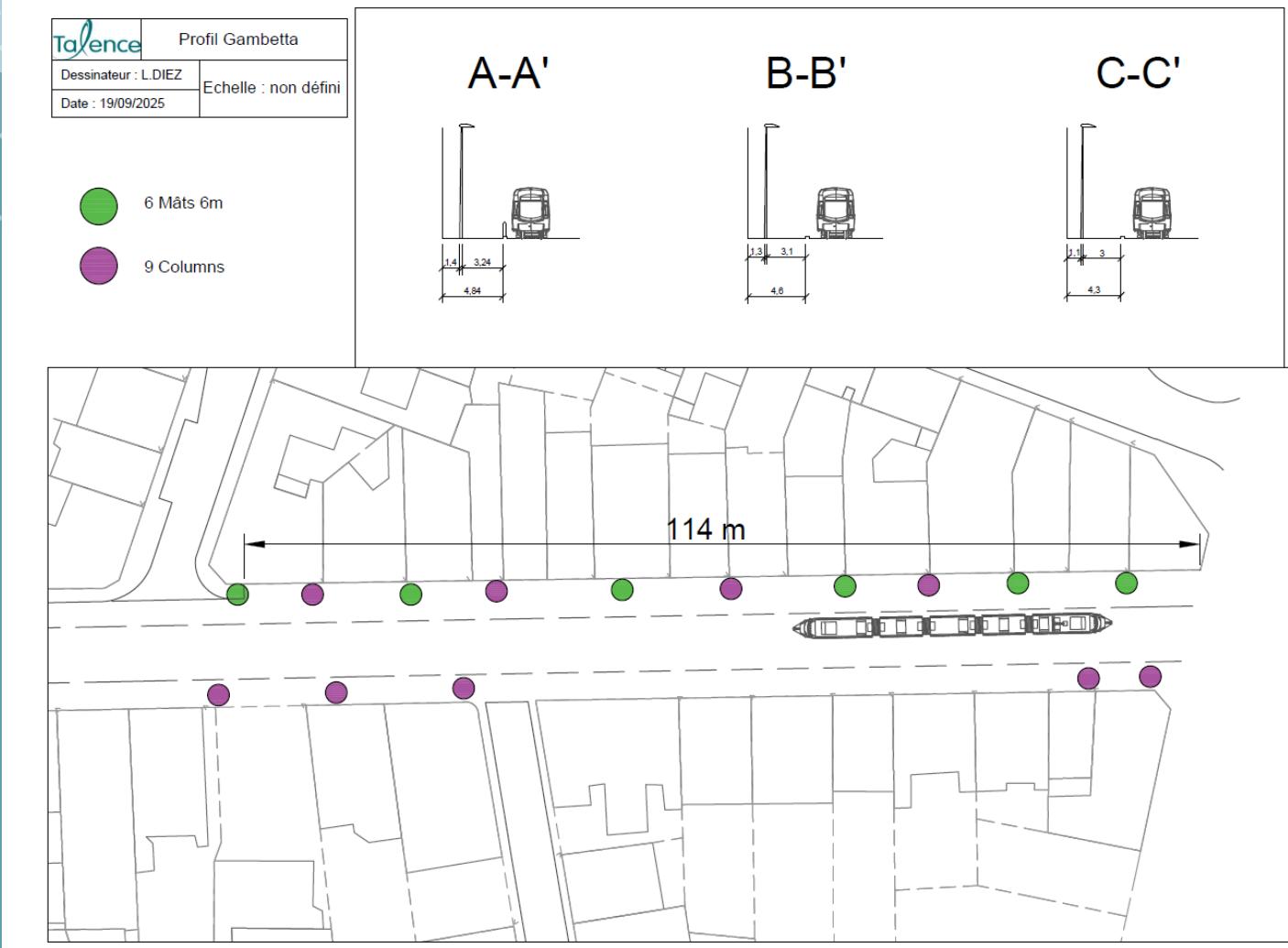
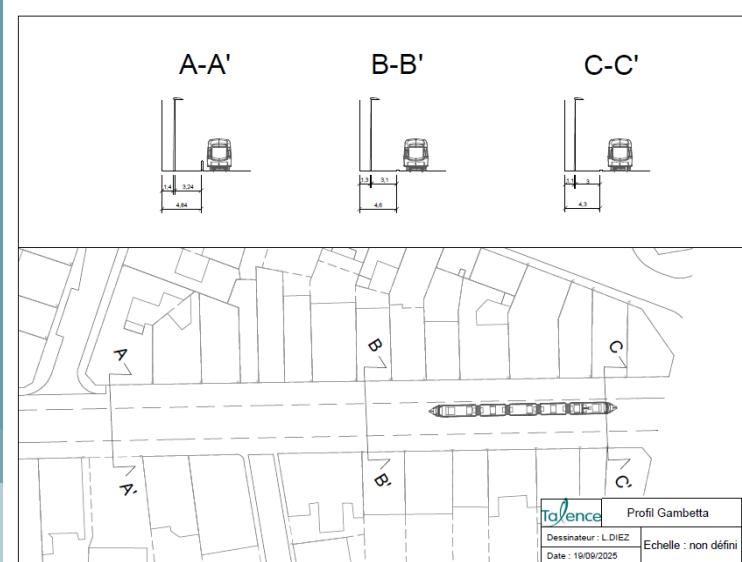
Talence

Les propositions de décors sur les mâts sont en fibres végétales et matériaux composites 100 % recyclés. L'entreprise Blachère avec laquelle la ville travaille pour les illuminations de Noël propose ce type de décos à fixer sur les mâts.

- Durée de vie estimée à 10 ans minimum
- Aspect ajouré des décorations permet une résistance importante aux évènements climatiques dont le vent (rafales jusqu'à 120 km/h) et aux changements thermiques (de - 50 ° à 50°);
- Imputrescible
- Nettoyable au jet à haute pression

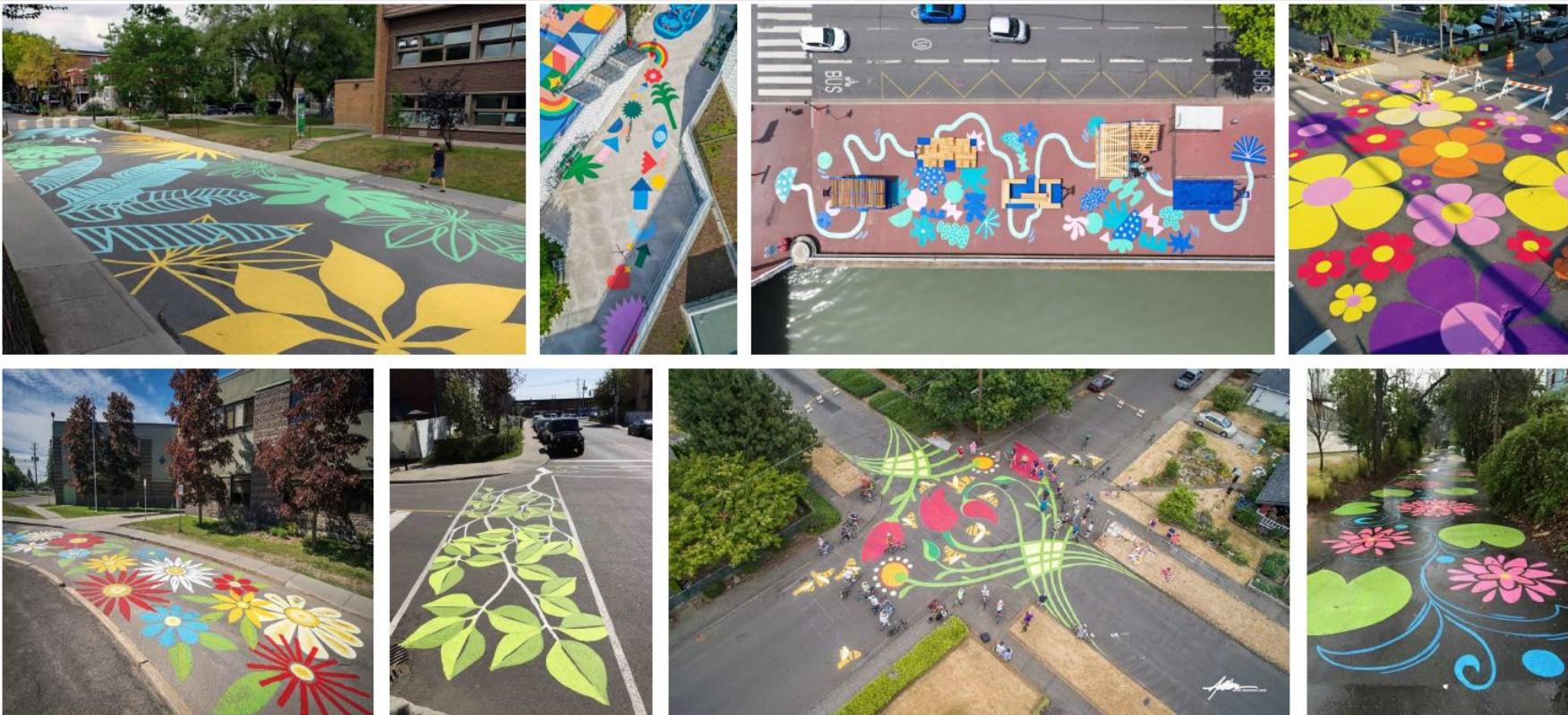
Une fresque au sol sur 110 m linéaires sur 2 m de large maximum sur la rive ouest du cours Gambetta entre le boulevard Georges V et la rue Emile Loubet (en laissant apparentes les signalisations des logos piétons/vélos au niveau de la coupe AA') soit une emprise maximum de 220 m².

15 mâts à décorer de part et d'autre dont certains à 6 m et d'autres à 4 m de haut. On part du principe qu'on enlève la partie luminaire des colums mais qu'on conserve les mâts pour pouvoir les utiliser comme supports.



Décoration du sol

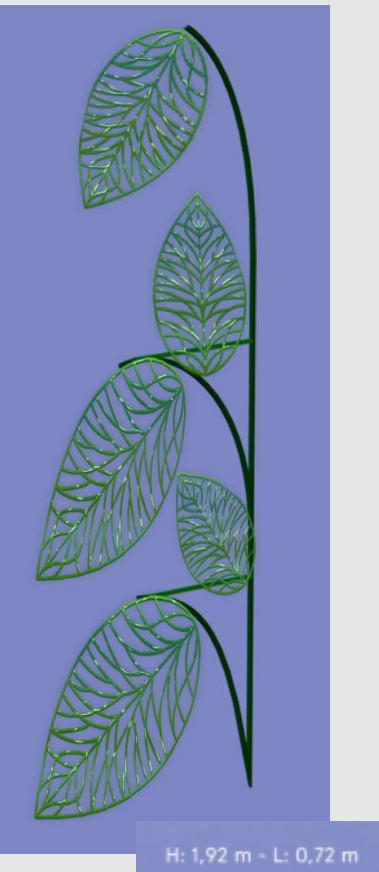
Proposition références de PALM sur le style végétal



Habillage des mâts estimation financière



Plein Ciel Pyrotechnie – Blachère
Proposition d'habiller les mâts des
columns et mâts classiques

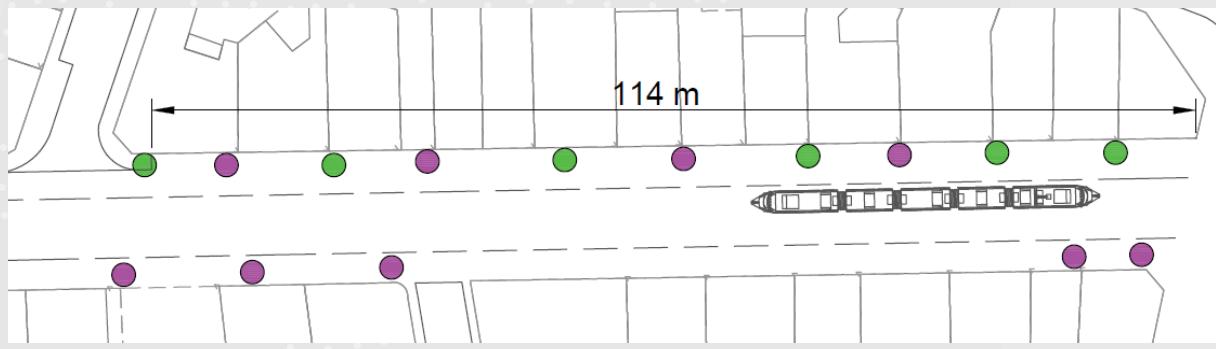


Habiller 9 mâts colums de la même façon:
5 mâts colums (en violet) sur la rive est et
4 mâts sur la rive ouest avec propositions
de décos type feuilles sur
candélabres : suffisamment visibles au vu
de leur superficie 1,9 m de haut sur 70
cm de large
466 € TTC l'unité : à prendre par lot de 14
soit un montant de

7524 € TTC frais de port compris

Habillage des mâts estimation financière

Plein Ciel Pyrotechnie – Blachère
Proposition d'habiller les mâts des
colums et mâts classiques



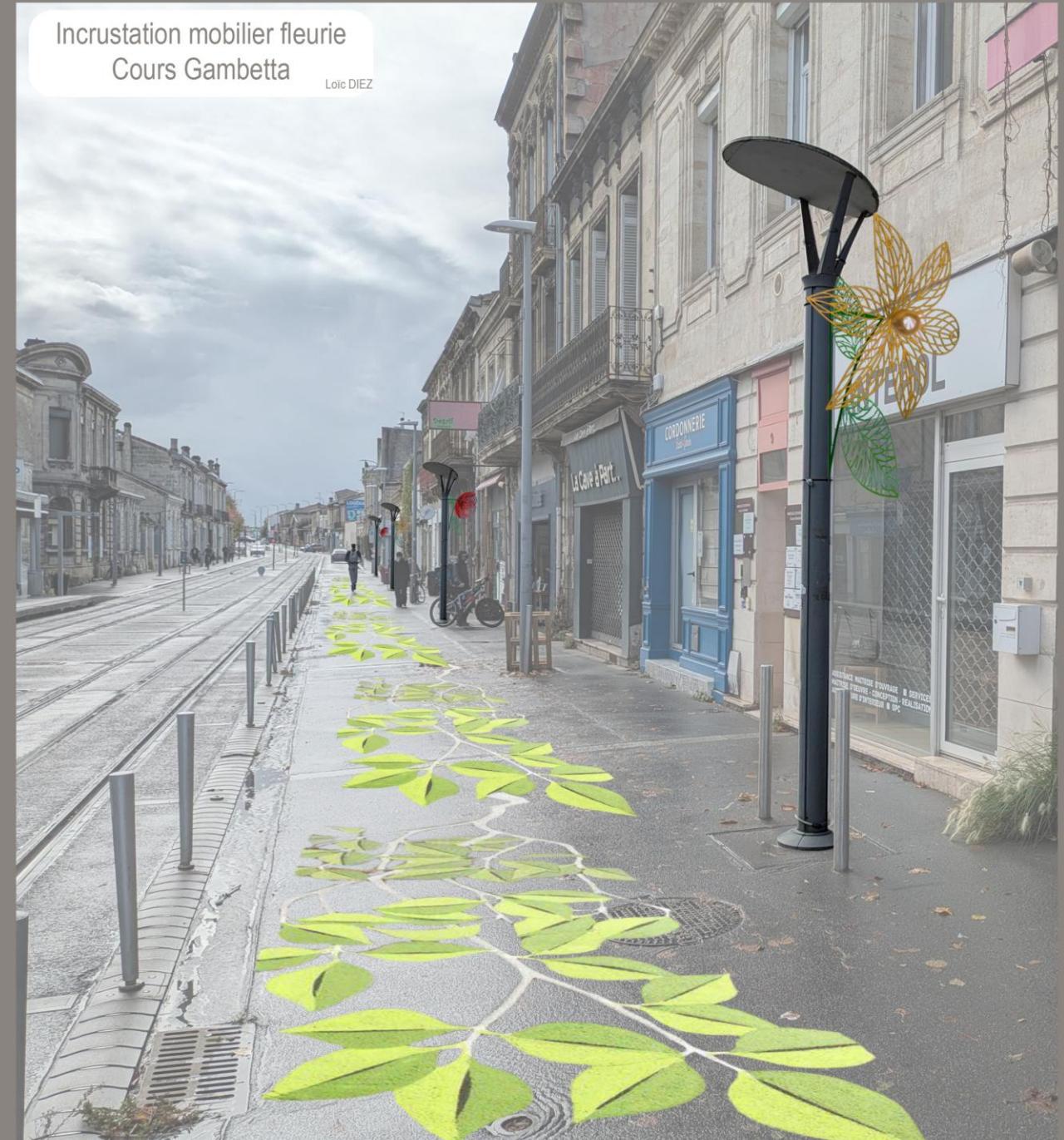
Habiller 6 mâts classiques de la même façon sur la rive ouest avec propositions de décos type fleurs sur potence fixées sur les candélabres : suffisamment visibles au vu de leur superficie 1,3 m de haut sur 75 cm de large

Coquelicots et fleur jaune en alternance à prendre chacun par lot de 14 soit un montant de 16 665 € TTC frais de port compris

Projection par une insertion

La commune étant labellisée 4 fleurs, et au regard du choix plus important de décors « végétaux » pour les mâts, notre proposition technique pour marquer cette entrée de ville va vers la thématique végétale.

Voici une idée de ce que ça pourrait donner via cette insertion proposée par le service voirie (travaillée sur une image par temps de pluie). Cette insertion a été faite à partir d'une image de référence pour avoir une idée du design au sol complémentaire des décorations sur mâts.



Coût global de cette proposition

Fresque au sol: conception, fourniture peinture et réalisation par PALM (prestation en dehors d'une consultation non formalisée);
22 500 € TTC

Décors sur les mâts: fournitures pour **24 190 € TTC** (dans le cadre du marché des illuminations avec l'entreprise Blachère). Mise en place à faire par le CTM. (comme les décors sont vendus par lot de 14 il restera des coquelicots, fleurs jaunes et feuillages qui pourront soit être conservés pour du remplacement, soit être positionnés sur d'autres candélabres le long du cours Gambetta).

Cout global: 46 690 € TTC

Conditions de réalisation: 5 jours de travail en dehors de périodes d'intempéries (donc plutôt début mars ou avril 2026).

- Autorisation de BM pour intervention sur domaine public métropolitain
- Nettoyage au karcher de la voirie
- Fourniture d'un point d'eau et de sanitaires
- Fourniture d'un lieu de stockage proche

Proposition technique de P.A.L.M.

Chaque œuvre est une **création originale**, protégée par le droit d'auteur. La Ville bénéficiera d'une **licence complète d'exploitation** lui permettant de reproduire et diffuser la fresque dans toutes ses communications (supports imprimés, numériques, institutionnels, etc.), sans limitation de durée. En revanche, les motifs ou esquisses ne peuvent pas être réutilisés pour d'autres fresques ou projets sans autorisation préalable de PALM, afin de préserver le caractère unique de chaque création. Les motifs proposés en insertion juste avant ne pourront donc pas être les mêmes puisque c'est une référence déjà existante.

Pour les **matériaux utilisés**, PALM propose le système Ecoplas, composé d'un système bicouche Résiblock (primaire élastomère) + Isolatex (peinture acrylique antidérapante). Cela permet en effet une tenue sur plusieurs années, avec retouche éventuelles. Pour cela, les pochoirs nous seront laissés, ainsi que toutes les références nécessaires. Néanmoins, l'idéal, est d'effectuer une visite sur site avec leurs experts en sol afin d'affiner leurs propositions. Il est aussi possible d'utiliser de l'enduit à froid, normalement sur de la chaussée, mais cela peut aussi être envisageable sur des trottoirs.

Option

Intégrer le projet de jardinières des commerçants

en échangeant avec les commerçants sur le choix des jardinières pour présenter un projet cohérent avec la thématique et les coloris choisis



Phasages prévisionnels

De novembre à janvier 2026:

- Reprise de contact avec PALM pour signature du devis et proposition d'artistes
- Sélection artiste et allers retours sur esquisse pour validation
- Commande des décors pour les mâts pour mise en fabrication
- Réunion de présentation du projet aux commerçants dans le cadre du plan Waouh Gambetta

Janvier 2026:

- Echanges avec BM pour validation intervention sur domaine public métropolitain
- Pose par le CTM entre mi janvier et mi février des décors sur les mâts au moment de l'enlèvement des illuminations.

Avril 2026:

- Réalisation peinture au sol